

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SALLERTAIN

Le Président de Challans Gois Communauté a prescrit par arrêté n°23-99 **une enquête publique portant sur :**

✓ **La Révision Allégée N°1 du Plan Local d'Urbanisme de Sallertaine**

**DU LUNDI 27 MARS 2023, 9 H 00, AU SAMEDI 29 AVRIL 2023, 12 h 00,**

**En Mairie de Sallertaine – 38 Rue de Verdun**

**85300 SALLERTAIN**

Cette procédure de révision allégée a pour objet la modification du périmètre des secteurs agricoles « Ab » et « An » en créant une nouvelle zone Naturelle NPV afin de permettre le développement d'un projet de centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne décharge municipale de Sallertaine situé sur le lieu-dit « Les Terres Noires ». Le projet représente 3 hectares et correspond à l'emprise des parcelles cadastrées B 260, 607, 608, 609, 610, 611, 614, 1522, 153, 616.

Le développement de la centrale photovoltaïque se fait dans le cadre d'un projet porté par l'entreprise IEL Développement, une entreprise française dont l'activité est le développement de projets solaires photovoltaïques et éoliens. A terme, le porteur de projet vise une production annuelle de 2,6 millions de KWh, soit la consommation de 740 habitants, chauffage inclus (soit l'équivalent en consommation de 23% de la population de Sallertaine).

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier comprenant notamment un rapport de présentation et un registre d'enquête seront déposés en mairie de Sallertaine (siège de l'enquête) ainsi qu'au siège de Challans Gois Communauté (structure responsable de la procédure) pour être consultées aux jours et heures habituels d'ouverture du public. Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre. Les pièces du dossier pourront également être consultées sur le site internet de la communauté de communes : <https://www.challansgois.fr>, rubrique : Nos projets, enquêtes publiques, afin que chacun puisse en prendre, et les observations pourront également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur – Enquête Publique PLU de Sallertaine – Challans Gois Communauté 1 boulevard Lucien Dodin 85300 CHALLANS ou par mail, à l'adresse suivante : [enquetepubliqueplu@challansgois.fr](mailto:enquetepubliqueplu@challansgois.fr)

Les observations figurant dans les correspondances reçues avant la clôture de l'enquête seront dès réception annexées au registre d'enquête.

**Un commissaire enquêteur a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de NANTES :**

-Monsieur Laurent Beauchesne

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Sallertaine lors de trois permanences :

- Lundi 27 mars 2023, de 9 h 00 à 12 h00,
- Mercredi 12 avril 2023, de 14 h 00 à 17 h 00,
- Samedi 29 avril 2023, de 9 h 00 à 12 h 00.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront adressées à Challans Gois Communauté, à la Sous-préfecture des Sables d'Olonne et à la Préfecture de la Vendée, pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture d'enquête. Les personnes intéressées pourront, par ailleurs, obtenir communication de ces documents.

